# LE MEDIUM

www.lemedium.info

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0140 du 23 au 29 Septembre 2014 - Prix : 250 F CFA


POLITIQUE/ LA DÉSILLUSION DU PRÉSIDENT DU NET :

# Le blues de Gerry Taama

SOCIÉTÉ /EDUCATION

# Florent Maganawé négocie en douceur la rentrée scolaire 2014-2015

*Dans quelques jours, la rentrée scolaire 2014-2015 sera effective au Togo. Des millions de jeunes togolais retourneront à l'école pour parfaire leur formation. Il sera de même pour tout le corps des enseignants qui a la lourde charge de former ces élèves, le vivier du futur du Togo. Contrairement à l'année dernière où la rentrée scolaire a connu beaucoup de soubresaut, notamment le report par deux fois de la date de la rentrée scolaire, la situation semble bien meilleure cette année. A quelques jours de la rentrée 2014-2015, tous les signaux sont au vert et la sérénité règne au sein du système éducatif togolais.*

NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus


POLITIQUE/ DIPLOMATIE :

## Faure Gnassingbé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD)

## Le Togo sur la bonne voie

P.6

*Le Président Faure a rencontré des sommités des nations Unies*

SOCIÉTÉ / INONDATION :

## Le gouvernement au chevet de plus d'un millier de déplacés pour cause d'inondation dans le Moyen Mono

P.4&7

*Mme DédeEkue Ahoefa, ministre de l'Action Sociale*

SOCIÉTÉ

## Médecine traditionnelle : Un secteur de plus en plus sollicité

P.4

## Annonces

***ARMP - Togo :***

***Le Rapport d'activités 2013 sera rendu publique ce mercredi 24 septembre 2014 à Lomé.***


Publiez gratuitement vos annonces sur www.togotourisme.com


**Météo**

Mardi 23 Sept. 2014
Matin:
Ciel peu nuageux
24°C
Après-midi:
Ciel très nuageux
30°C

## EDITO

### Faure Gnassingbé : une politique étrangère en pole position sur la sécurité

Au moment où s'ouvre l'Assemblée générale annuelle des Nations unies à New York en présence de Faure Gnassingbé, il est important de mettre en valeur un des traits fondamentaux de la politique étrangère togolaise : la contribution à la sécurité internationale.

Faure Gnassingbé a dessiné les contours d'une action ferme et résolue pour écarter de la vie des Nations le spectre du terrorisme et de l'insécurité. Le président togolais ne s'est pas contenté de condamner les attentats et autres atteintes à la sécurité des biens et des personnes, il a apporté le concours des forces armées togolaises au rétablissement de la paix. C'est ainsi que l'armée togolaise a été la première à intervenir pour rétablir l'intégrité territoriale du Mali. Alors que beaucoup d'Etats ferment les yeux sur les activités terroristes qui s'organisent à partir de leur territoire, le président togolais veille à ce que l'espace togolais soit hermétique aux menées terroristes.

Le port de Lomé est en pleine expansion .Celle-ci est due aux importants investissements réalisés mais aussi à la sécurité des eaux territoriales togolaises. D'importants efforts sont menés pour déstabiliser les pirates du golfe de Guinée. Comme il vaut mieux prévenir que guérir le Togo vient de se doter d'un Haut conseil pour la mer

Lors de la première réunion de cet organisme le 18 septembre 2014,

Faure Gnassingbé, relevant le caractère particulièrement attractif du port autonome de Lomé en raison de la profondeur de ses eaux a rappelé aux acteurs du monde maritime au Togo, la nécessité de prendre des dispositions idoines en vue de maîtriser, pour des raisons de sécurité, de sûreté et économiques, les actes illégaux perpétrés en mer par les pirates et autres hors la loi contre les navires et leurs cargaisons. Il a été décidé dans un premier temps la radiation immédiate de tous les armateurs impliqués dans divers actes délictueux et, par la suite, la mise en place d'un système de contrôle strict et effectif sur les navires battant pavillon togolais.

Pour contribuer encore plus efficacement à l'amélioration de la sécurité en mer le Togo organisera en 2015 sur ce sujet une importante réunion internationale.

Un espace maritime protégé de la délinquance est porteur de croissance. Lutter contre l'insécurité c'est donc apporter aux populations plus de bien être.

**Koffi SOUZA**

## Libre opinion :

# Opposition togolaise : ce que tu dois savoir

*Dr David IHOU*

***Le comportement calamiteux de certains leaders de l'opposition a deux explications possibles :***

***-A) Ou ils sont conscients de ce qu'ils font, et le font volontairement, parce qu'ils sont achetés, ou vont se faire acheter à prix d'or ;***

***-B) Ou ils sont inconscients, irresponsables et des plaisantins politiques marqués.***

***Au moment où tous les togolais appellent de tous leurs vœux une émergence rapide de notre pays à l'horizon 2030, certains leaders politiques de l'opposition togolaise offrent au peuple togolais et au monde entier, un spectacle affligeant et minable, digne d'un cirque pour enfants sous doués…***

Nous n'allons pas revenir sur leur comportement infantile au Parlement ces derniers jours, les marches itératives dans les rues de Lomé, le dernier Tour de Jéricho, la marche téléguidée des femmes en rouge et à demi-nues dans nos rues, les menaces de les faire défiler nues, proférées par ISABELLE AMEGANVI, Président du groupe parlementaire ANC-ADDI, l'obsession des réformes (comme si ces réformes étaient obligatoires et inscrites dans notre Loi Fondamentale), la stupidité du concept de " l'effet immédiat " des réformes, inventé par Me APEVON, l'éternelle conclave pour désigner un candidat unique de l'opposition, la Conférence stupide sur l'Economie togolaise de Jean-Pierre FABRE… j'en passe et des pires !

Que ce soit l'explication A ou l'explication B, ci-dessus mentionnées, dans laquelle s'inscrit l'opposition, il faut qu'elle comprenne bien ce qui suit.

**1) Sur la Cour Constitutionnelle**

Le Titre VI de notre Constitution, à son Article 100 dispose :

" La Cour Constitutionnelle est composée de neuf (09) membres, désignés pour sept (07) ans renouvelables.

Trois (03) sont désignés par le Président de la République et dont un (1) en raison de ses compétences juridiques.

Trois (03) sont élus par l'Assemblée nationale à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des députés. L'un d'entre eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques.

Trois(03) sont élus par le Sénat à la majorité des deux tiers (2/3) de ses membres. Ils doivent être choisis en dehors des Sénateurs. L'un d'entre eux doit être désigné en raison de ses compétences juridiques "…

**Le Titre XVI, à son Article 155 de notre Constitution dispose :**

" Les compétences dévolues au Sénat pour la désignation des membres de la Cour Constitutionnelle sont exercées par l'Assemblée nationale jusqu'à la mise en place du Sénat. Les membres ainsi désignés exercent leur mandat de sept (07) ans ".

A la lecture et compréhension de ce qui précède, les neuf (09) membres de cette Cour Constitutionnelle sont en place jusqu'en 2021 ! … C'est pourquoi, c'était doublement bête de la part des leaders de l'opposition, d'avoir refusé de présenter une liste commune aux législatives du 25 juillet 2013, ce qui a permis à UNIR de disposer des deux tiers (2/3) d'élus au Parlement (2/3 de 91 = 60,66) !

UNIR a 62 députés, Messieurs et Dames les prématurés de la politique togolaise !...

Si l'opposition avait obtenu, ne serait que 35 députés (au lieu des 29 actuellement), elle ne serait pas ridiculisée comme elle l'est aujourd'hui, parce qu'elle aurait eu de quoi empêcher UNIR de rouler sur un boulevard ! Elle pourrait, par des "arrangements intra-muros parlementaires ", positionner certains membres de la Cour Constitutionnelle!

Alors, Messieurs et dames, les rigolos leaders de l'opposition togolaise, c'est cette Cour Constitutionnelle qui va valider vos dossiers de candidatures pour tous les scrutins jusqu'en 2021 : présidentielles de 2015 et 2020, législatives de 2018, municipales et locales, sénatoriales… Que c'est triste pour cette opposition, ou prétendue telle ! … En boycottant la séance d'élection des membres de la Cour Constitutionnelle, vous n'avez pas fait preuve de fair-play et c'est une attitude de rigolos ! Votre présence ou absence au Parlement lors de ce vote, n'aurait rien changé, mais cela aurait été plus intelligent et plus responsable que vous soyez là !...

Vous avez donné un spectacle indigne de leaders politiques d'une démocratie…

**2)Sur la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)**

Certains leaders de l'opposition ont poussé l'outrecuidance et la bêtise de dire que l'Ufc n'est plus de l'opposition, parce qu'ayant 3 de ses militants dans le gouvernement actuel de Faure Gnassingbé, et donc, n'a plus droit de se voir accorder un siège au sien de la CENI ! Alors que Me ABOYIBO a été lui-même nommé Premier ministre par Faure Gnassingbé, et que plusieurs membres du CAR ont participé au moins une fois à un gouvernement du pouvoir ! Ici, l'idiotie se la dispute avec l'ignorance, car, la loi portant statut de l'opposition, votée par tous, stipule, en son Article 2 alinéa 1er que :

" L'opposition s'entend de l'Opposition parlementaire. Elle comprend le ou les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale ainsi que les députés qui y siègent, et qui ont remis au bureau de celle-ci une déclaration indiquant leur appartenance à l'opposition "…

**L'Article 4 explicite :**

"Tout parti ou regroupement de partis politiques est libre de renoncer à tout moment de la législature, à son appartenance à l'opposition, en prenant soin d'informer le bureau du Parlement… ".

Compte tenu de ces précisions de la loi portant statut de l'opposition, les logorrhées infantiles auxquelles on a eu droit pendant ces derniers jours nous montrent à suffisance, que quelque chose ne tourne pas rond dans la tête de certains leaders de l'opposition togolaise !

Ecoutons Isabelle AMEGANVI, député et Présidente du groupe parlementaire ANC-ADDI :

" Nous avons longtemps laissé faire. Nous n'allons plus avaler les couleuvres et brader notre représentativité pour les beaux yeux de l'L'UFC. "…

Alors qu'il n'y a pas si longtemps, elle ne jurait que par l'UFC et se mettrait peut être même en quatre et demi pour ce parti ! Gilchrist Olympio, son leader-Dieu d'antan, lui aurait même demandé de se mettre à poils dans nos rues de Lomé, qu'elle le ferait peut-être, elle qui aime menacer le pouvoir de faire descendre les femmes nues dans nos artères de Lomé !

Quant à Dodzi APEVON du CAR, il tient à marquer son désaccord sur l'attribution d'un siège de la CENI à l'UFC, par rapport à ce qu'il appelle " un arrangement intervenu hier 17 septembre 2014, pour la mise en place de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). "… Et pire encore, le communiqué du CAR anonne que :

" Le CAR reste fermement attaché à l'idée qu'une formation politique qui siège au gouvernement, ne peut jouir des droits et prérogatives de l'opposition.".

Me APEVON, vous donnez la nausée parce que, s'il faut vous suivre, il ya longtemps que le CAR et la CDPA, qui ont participé à des gouvernements RPT, ne seraient plus de l'opposition ! Et comme le ridicule ne vous tue pas, vous continuez à ânonner et inviter :

"… Toutes les sensibilités politiques à l'Assemblée nationale à œuvrer à la modification de cette loi et à la réalisation de l'ensemble des réformes institutionnelles et constitutionnelles en attente, en vue du bon déroulement des prochaines élections "…

Honorable DODZI APEVON, vous êtes député non ? Déposez un projet de loi au Parlement pour la révision de la loi portant statut de l'opposition, et un autre projet de loi de réformes constitutionnelles et institutionnelle. Je parie ma dernière chemise, que le vote sera de 65 voix contre et 26 pour, s'il n y a pas abstention !...

Soyez un peu malin et concentrez-vous sur le scrutin présidentiel qui s'approche à grands pas, ou boycottez, mais taisez-vous un peu, vous nous donnez envie de vomir !

Ah, je voudrais vous rappeler, à vous et à vous tous, leaders de l'opposition, que s'il n'y avait pas " arrangement " au Parlement, les 3 sièges de la société civile et les trois autres réservés aux partis extra-parlementaires reviendraient tous à UNIR, puisqu'elle a les deux tiers (2/3) des voix au Parlement pour les élire…

**L'opposition ne se contenterait que de 5 sièges au maximum !**

C'est ce qu'on appelle un vrai " dialogue ", qui doit toujours être intra-muros, intra-hémicycle, et c'est comme cela que cela se passe dans toutes les démocraties, pourvu que l'opposition soit un peu intelligente…

**Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécuritaire**

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

**Récépissé**
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

**Adresse :**
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78

**Directeur de la Publication :**
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
**Directeur de la Rédaction :**
Ali SAMBA
**Rédaction :**
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Didier AGBESSI
Koudjoukabalo
René Beaugars
**Infographie :** JPB
**Impression :** ST Louis, Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45
**Tirage :** 2.500 exemplaires
**Distribution:** Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.
Prochaine parution le mardi 30 Sept. 2014

Rapidehosting.com
Nom de domaine gratuit.
Hébergement Linux de 10Go à 70 000/an!
Hébergement Windows-Afresco-Sharepoint
Visiter le site web
www.rapidehosting.com
Email: info@ rapidehosting.com
<http://rapidehosting.com/order/>

CONAPP
Conseil National des Patrons de Presse

Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :
- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :
- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

**Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !**

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor - BP : 81213-Lomé-Togo
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66 – Email : conapptogo@yahoo.fr

## POLITIQUE/ ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2015 :

# Mise en place de la CENI et de la Cour Constitutionnelle, un sérieux coup de fouet au processus

***SANS COUP férir, le gouvernement de Faure Gnassingbé a décidé de mettre les dernières pièces du puzzle que constitue le processus devant conduire à l'élection présidentielle de 2015. Malgré les velléités des partis de l'opposition qui cachent mal leur impréparation et leur divergence, l'Assemblée Nationale a joué sa partition et a permis l'élection des membres de ces deux entités, indispensable à l'organisation du scrutin de 2015.***

Le 18 Septembre, un décret présidentiel complétait les membres de la cour constitutionnelle ; Une partie de ces hauts magistrats de la République a été élue quelques jours plus tôt par l'Assemblée Nationale. Le décret pris par le Président de la République intervenait après que les partis politiques siégeant à l'Assemblée Nationale ont pu s'accorder sur les membres devant siéger à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Ainsi, le Président de la République a renouvelé sa confiance au haut magistrat pour prendre la tête de cette institution. Aboudou Assouma en était le président sortant. L'installation de cette cour le 19 Septembre dernier vient parachever les dispositifs fondamentaux devant aboutir à l'élection présidentielle de 2015.

**La CENI et la Cour Constitutionnelle, organes fondamentaux de l'élection**

Avec l'installation de ces deux structures, il ne se fait l'ombre d'aucun doute que le train de l'élection présidentielle vient de quitter la gare. Comme le soulignait à juste titre le ministre Gilbert Bawara, le gouvernement aurait aimé que le même esprit guide le choix des membres de la cour constitutionnelle et ce n'est pas faute par lui d'avoir œuvré dans ce sens.

" La recomposition et le renouvellement de la CENI sur des bases consensuelles et équitables donne certainement un coup d'accélérateur au processus en vue de l'élection présidentielle de 2015. Mieux, en agissant comme vous venez de le faire en privilégiant le sens du compromis, vous manifestez également votre attachement pour un processus électoral inclusif et consensuel et votre souci de faire prévaloir un climat de sécurité et d'apaisement tout au long de ce processus", a dit le ministre Gilbert Bawara qui a réaffirmé l'engagement

*Prestation de serment des nouveaux membres de la Cour Constitutionnelle*

et la détermination du gouvernement à apporter tout son appui à la bonne conduite du processus électoral et à ne ménager aucun effort pour des élections apaisées, libres, transparentes et crédibles qui doivent consacrer un pas en avant dans le processus de consolidation de la liberté et de l'Etat de droit et ouvrir des perspectives encore plus prometteuses dans notre marche vers la prospérité et le bien-être.

Les membres de l'ancienne CENI ont eu le flair et l'intelligence nécessaire de mener quelques activités avant le renouvellement de la structure. La nouvelle CENI ne fera que continuer le travail pour que les délais soient respectés. Cependant, de l'avis de certains observateurs, il est possible que des problèmes surgissent lors de l'élection du président de la CENI. Ils craignent que l'opposition jouent du dilatoire et fassent trainer encore les choses.

Mais une chose est sure, le pays ne peut plus se permettre de marquer le pas pour broutilles politiques. Komi Klassou le 1er vice-président de l'Assemblée nationale le rappelait à juste titre lors de l'élection des membres de la CENI. " Nous avons tous fait le sacrifice pour aller jusqu'au bout dans l'intérêt de la République avec le souci de jouer pleinement notre partition dans le processus électoral en cours d'organisation" a-t-il dit.

" J'espère qu'avec la composition consensuelle de la CENI, le travail de cet organe va connaître une accélération en vue d'une élection organisée dans les meilleures conditions possibles", a-t-il ajouté en souhaitant que les membres de la CENI travaillent en privilégiant l'intérêt national et en se conformant aux standards internationaux relatifs aux élections libres, transparentes, équitables et crédibles.

**Amende honorable l'opposition**

Le statut de l'UFC soulevé par la Coalition Arc-en-ciel a bloqué pendant des semaines, le déroulement normal de la désignation des membres de la CENI. D'ailleurs, Me Dodzi Apévon ne semble pas digérer ce qui s'est passé lors du vote à l'Assemblée Nationale.

"Tant qu'il n'y aura pas de réformes profondes pour que ces organes-là soient suffisamment neutres, nous aurons toujours des problèmes", a dit le président du Comité d'Action pour le Renouveau(CAR) qui n'est pas d'accord avec l'élection des nouveaux membres de la Cour constitutionnelle". " On a reconduit l'essentiel des membres de la Cour. Ce qui ne donne pas un bon signal pour les élections à venir. Pour la CENI, il y a eu des tractations, nous nous sommes mis d'accord dès le départ sur un certain nombre de chose qui ont été remis en cause. Comment voulez-vous qu'on aille à des élections avec des membres d'une Cour constitutionnelle qu'on a contestés et qu'on a reconduits totalement ?", s'est- il demandé.

A l'ANC, on se contente du présent. Tout en faisant remarquer que les élections des membres de ces deux structures ne sont pas déroulées comme l'ANC l'aurait voulu, la vice-présidente du parti orange, Isabelle Améganvi a quand même souligné la bonne volonté et la bonne foi qui ont permis de dégager des consensus dans certaines situations. " *C'est la preuve qu'au Togo, nous pouvons régler les grands problèmes qui se posent à nous de cette manière-là*" a-t-elle fait remarquer Isabelle. L'ANC et ses partis coalisés au sein du CST souhaite-

*Suite à la page 6*

## POLITIQUE/ LA DÉSILLUSION DU PRÉSIDENT DU NET :

# Le blues de Gerry Taama

***IL N'EST pas le premier et il ne sera pas le dernier à perdre la foi en l'opposition togolaise. Ils sont nombreux, ces togolais, amoureux de leur pays et qui lui voulaient un avenir radieux. Beaucoup, à leur corps défendant ont pensé s'engager dans l'opposition togolaise pour apporter leur pierre à l'édification de la nation togolaise. Tout comme le président du NET, il se sentait jeune, vigoureux, plein d'entrain et d'idée novatrice. Mais hélas ! Voici in extenso, l'un des derniers postes de Gerry Taama sur facebook.***

*Gerry Taama, président du NET*

"Après mon BAC, à 20 ans, j'ai coupé les ponts avec ma famille et vécu à Lomé de menus boulots, tout en poursuivant mes études, je n'ai jamais perdu la foi. A 22 ans, par esprit d'aventure, j'ai fait une traversée Lomé-Siou à vélo, en deux jours et demi, en dormant dans des écoles, je n'ai jamais perdu la foi

A 24 ans, j'ai intégré saint-Cyr. La formation était dure, dans un univers pas forcément ouvert aux étrangers, je n'ai jamais perdu la foi En 2003, j'ai été engagé dans la crise ivoirienne, je suis allé au feu, des conards m'ont tiré dessus, j'en ai pas descendu, mais je les aurai eu dans la ligne de mire que je n'aurai pas hésité, je n'ai jamais perdu la foi.

En 2008, j'ai démissionné de l'armée. Ça été dur, j'ai été mis aux arrêts de forteresses, au camp des bérets rouge à Kara, je n'ai jamais perdu la foi

Depuis, je suis engagé dans la vie civile, qui est encore plus dure et j'ai pris des coups. Depuis que je me suis engagé en politique aux côtés de l'opposition, j'ai presque tout perdu, mais jamais je n'ai perdu la foi. Depuis deux mois, nous (opposition) sommes entrés en conclave, et pour la première fois, et j'ai perdu la foi. Que Dieu ait pitié des Togolais."

Oui, que Dieu ait pitié, pas du peuple togolais, mais plutôt des hommes politiques de l'opposition.

L'histoire de l'opposition togolaise, depuis 1990 et même bien avant est ainsi faite. Si l'on doit compter les déçus de l'opposition, le nombre serait plus important que celui des militants et sympathisants. D'ailleurs, ceux qui ont encore de la sympathie pour ces messieurs de l'opposition peuvent se compter sur les 5 doigts de la main.

Le post de Gerry Taama sur un réseau social vient nous rappeler que des Togolais de bonnes volontés sont aussi passés par là. Mais contrairement au président, ces derniers se sont murés dans un silence de tombeaux, rongeant dans le noir, leur déception.

La question fondamentale qu'on doit se poser est celle de savoir pourquoi, certains esprits brillants de ce petit rectangle de terre, ayant de nobles ambitions pour leur pays en arrivent là. La question mérite d'être posée car le phénomène, nous l'avions souligné, n'est pas nouveau, mais devient de plus en plus fréquent. Est-ce un problème de personne ou de vision politique ou encore des deux ?

La réflexion peut se mener sur tous ces aspects mais il apparait que leur conjugaison expliquerait mieux la perte de la foi en la politique togolaise de ceux qui ont fait un jour, le choix légitime de franchir le pas et de se mettre aux côtés de ceux qui disaient " incarner l'aspiration du peuple".

Le seul hic, c'est qu'il n'y a pas de place pour eux dans l'opposition. L'opposition est une chasse gardée de certains qui en ont fait d'ailleurs un fonds de commerce qui, avouons-le, leur réussit très bien. Alors, il ne faudrait pas que certains viennent " mettre du sable dans leur Gombo". Ce sont les mêmes qui sont sur la scène de l'opposition depuis bientôt un quart de siècle. En 2015, les Jean-Pierre Fabre, Patrick Lawson, Isabelle Améganvi, Me Dodzi Apévon, etc. auront bouclé 25 ans dans l'opposition. Un record dans la sous-région ouest africaine où les opposants d'hier sont tous au pouvoir (presque). Mali, Guinée, Bénin, Niger, Sénégal, Côte d'ivoire. Au Togo, ils y sont toujours.

La dernière mésaventure de Gabriel Agbéyomé Kodjo au sein du Collectif Sauvons le Togo (CST) nous confirme que l'opposition togolaise est une forteresse où ce ne sont que certaines idées et certaines attitudes qui ont droit de cité. Il a dû perdre sa foi aussi, mais ne l'a pas dit. Quand on fait partie de l'opposition togolaise, on a de rêve que celui porté par ceux qui en possèdent le titre foncier. Autrement, vous perdrez votre identité, vos amis, vos convictions et…votre foi. Le malheureux Dahuku Péré, l'apprenti chrétien a dû perdre sa foi, lui aussi. On peut bien continuer par dresser la liste.

Bientôt, ceux qui ont perdu la foi, mais qui restent muets et continuent de faire semblant au sein de l'opposition feront aussi leur "coming out". Ce n'est qu'une question de temps.

**Koudjoukalou**

## Zozo

### GRÈVE DES DOUANIERS : L'OTR DÉMENT TOUTE GRÈVE, LES DOUANIERS PARLENT DE « RÉUSSITE » ET RECONDUISENT LA GRÈVE CETTE SEMAINE AVEC LE FISC

Par un communiqué en date du vendredi 19 septembre, l'Office togolais des recettes (OTR) a dénié toute forme de grève dans les services des douanes du Togo. Samedi dernier, en assemblée générale, le Syndicat national des agents des douanes (SYNADOUANES) a estimé que la grève des 17 au 19 septembre est une « réussite » et a paralysé les activités de ce secteur.

Pour contraindre les autorités gouvernementales et de l'OTR à leur prêter attention, le SYNADOUANES et l'Union des syndicats des agents du fisc (USAF) vont reconduire la grève de ce lundi jusqu'au samedi 27 septembre. Comme pour la grève du 17 au 19 septembre, les douaniers et les agents des impôts seront à leur poste mais ne travailleront pas. Dans son communiqué du vendredi dernier, l'OTR a déclaré qu'aucun préavis de grève n'a été enregistré à son bureau mais aussi que tous les agents étaient à leur poste et ont bel et bien vaqué à leurs occupations.

### COOPÉRATION MILITAIRE FAT VUE PAR L'ATTACHÉ DE DÉFENSE PRÈS DE L'AMBASSADE DE FRANCE AU TOGO

*Capitaine de frégate KEREBEL*

Le Capitaine de frégate KEREBEL, également attaché de défense près de l'Ambassade de France au Togo s'est prononcé suite à une question liée à l'image des armées togolaises dans les interventions régionales.
Selon l'Attaché de défense, KEREBEL, l'image des FAT dans le cadre des opérations de maintien de la paix est excellente.
"Je peux vous dire que, la qualité des soldats togolais sur le terrain, dans les opérations de terrain est excellente et nous les félicitons.
La coopération, la formation développée au Togo par la France est bonne et porte ses fruits", a indiqué le capitaine KEREBEL.
Au Mali où les forces armées françaises avaient déclenché l'intervention contre les djihadistes, les FAT sont les premières armées du continent à se mobiliser pour soutenir l'armée française.
Il a dans sa réaction fait savoir que, les pays se situant sur la bande sahélo-sahélienne sont de près ou de loin concernés par ce qui se passe au Mali.
"Je crois que tous les pays qui sont sur la bande sahélo-sahélien sont de près ou de loin concernés par ce qui se passe au mali aujourd'hui et donc il ne faut pas ménager ses efforts pour essayer de bien apprécier la menace et la contenir, la prévenir autant que se faire se peut", a souligné le Capitaine KEREBEL.

## ZOZO

**MÉDECINE TRADITIONNELLE : UN SECTEUR DE PLUS EN PLUS SOLLICITÉ**

Les tradithérapeutes sont en passe de ravir la vedette à la médecine conventionnelle, surtout en Afrique. C'est en tout cas ce qui ressort d'un récent rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Selon ce rapport, 80% de la population africaine fait recours à cette médecine. Au Togo, le chiffre serait de 50%. A en croire un sociologue, cette médecine, héritage culturel, serait plus sollicitée

à cause des difficultés financières qu'ont les populations.

« Parfois, certains guérisseurs y mettent du charlatanisme, ce qui impressionne les gens qui croient en l'efficacité des plantes qu'on leur donne pour guérison », a relevé un observateur.

Mais aujourd'hui, aucune statistique sérieuse n'existe sur cette médecine traditionnelle qui, selon des témoignages, vient des ancêtres. L'on parle des patients qui sont guéris de cancers, des maladies graves et même du Sida. Toutefois, personne ne connaît comment ces guérisseurs arrivent à ces fins.

Un mystère règne autour de ces guérisons dont personne ne connaît les recettes. Une opacité totale règne autour de ces guérisseurs et leurs méthodes.

Cependant, des experts dans le domaine recommandent aux malades d'avoir recours aux hôpitaux lorsqu'ils découvrent les limites de cette médecine traditionnelle.

« Quand la médecine traditionnelle bloque sur le processus de guérison, les patients ne doivent pas hésiter à aller dans les hôpitaux », a indiqué Apélété Kokou, président de la Fédération nationale des praticiens de la médecine traditionnelle au Togo.

Ce qui aussi inquiète les décideurs, c'est le manque de formation des praticiens de cette médecine. La plupart d'entre eux sont des charlatans qui n'ont aucune compétence, d'où la nécessite de faire le ménage dans le secteur pour sa professionnalisation, au grand bonheur des populations.

« La médecine traditionnelle sera très efficace si on la professionnalise. Parce qu'elle dispose des atouts que la médecine conventionnelle n'a pas forcément. Mais c'est l'absence de la mesure et des statistiques qui la laisse encore dans un état embryonnaire », a indiqué un médecin.

Les statistiques indiquent aussi que les Togolais font aujourd'hui en grand nombre, recours à cette médecine qui, en réalité, se cherche encore.

## POLITIQUE/SECURITE MARITIME :

# Instauration du Haut Conseil de la Mer, la justesse de la vision du Président de la République Faure Gnassingbé

***Selon les récentes statistiques du Bureau International Maritime (IBM), les attaques attribuées à des pirates à travers le monde sont passées de 439 à 297 en 2011. En juillet 2013, la gendarmerie togolaise a de son côté, mis la main sur neuf pirates, auteurs d'une attaque d'un tanker au large des côtes togolaises. Il faut dire que le phénomène prend de l'ampleur en Afrique de l'Ouest.***

*Le Président Faure Gnassingbé (milieu) et son PM Ahoomey-Zunu, lors de la réunion*

Le dernier en date est le détournement d'un tanker au large de la Côte d'Ivoire. Faure Gnassingbé a vu juste en mettant sur pied le Haut Conseil de la Mer car la menace qui grandit de jour en jour peut porter un coup fatal à l'économie du Togo quand on sait que le Port autonome de Lomé (PAL) est l'un des pôles pourvoyeurs de rentrées de devises pour le pays. Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé prend ainsi les taureaux par les cornes pour assurer une sécurité certaine sur les côtes togolaises.

**Le HCM, un instrument de stabilité et de développement du secteur maritime**

"La question que nous abordons aujourd'hui est essentielle pour notre pays. La première réunion du Haut conseil pour la mer est un moment important pour l'Etat togolais car le secteur maritime est un pilier essentiel de l'économie Togolaise" a reconnu Faure Gnassingbé qui a indiqué que cette décision est prise pour faire face aux risques et menaces maritimes et favoriser l'économie maritime du Togo dans une perspective durable.

Le Président de la République relève que la piraterie en mer constitue une menace grandissante pour les pays à façade maritime et pour le monde entier. " *Si nous n'agissons pas énergiquement et de manière concertée, la multiplication des attaques telle qu'elle est reportée par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) assombrirait la réputation de nos côtes et porterait à nos économies un dur coup*", a dit Faure Gnassingbé.

Pour le Chef de l'Etat seule une approche globale impliquant l'ensemble des acteurs, tant de l'armée nationale à travers la Gendarmerie, le corps de la marine nationale et de l'armée de l'air, pour les besoins d'intervention aérienne dans l'espace maritime, que des administrations publiques et privées pour les questions de sécurité et de sûreté maritime devrait ouvrir la voie à une réponse énergique et adaptée.

"*La meilleure façon de rendre notre côte plus sûre, au-delà de la qualité attractive de notre port qui est le seul en eaux profondes de la sous-région, est de veiller à sa sécurité et sa protection par une réaction rapide aux agressions de pirates et autres actes illicites perpétrés par des réseaux de criminels contre les navires en mer, de maîtriser tout risque lié à la pollution de nos eaux par les hydrocarbures et autres sources polluantes, en cas d'accident ou de sinistre en mer*", souligne Faure Gnassingbé .

**La Mutualisation des efforts dans la sous région**

La création de l'ONAEM s'inscrit dans la dynamique des Etats de la zone pilote E, créée le 28 août 2012 et qui regroupe le Bénin, le Togo, le Nigéria et le Niger, qui ont décidé de mutualiser et mettre en commun leurs moyens à travers des accords de coopération et la création d'un système sous régional de partage d'informations maritimes, afin de faire face aux actes de piraterie et de pollution dans les eaux de l'Afrique de l'ouest.

Son opérationnalisation, décidée par les Chefs d' Etats Major de la CEDEAO, lors de la réunion des 12 et 13 août 2013, a permis la mise sur pied d'un centre de coordination de la lutte contre la piraterie en mer. Les 24 et 25 juin 2014, le sommet des chefs d'Etat d'Afrique Centrale et de l'Ouest, a décidé la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux régions de l'Afrique pour lutter contre les crimes et tous autres actes illicites perpétrés en mer dans le Golfe de Guinée. Toutes ces initiatives visent à une meilleure sécurisation du golfe de Guinée en général et de nos Etats en particulier.

Du point du Togo, le pari de la lutte contre les actes illicites et violences perpétrés en mer, ne peut être gagné que dans la convergence des choix stratégiques, une harmonisation des législations nationales en matière de piraterie et autres infractions en mer, l'amélioration des moyens de surveillance maritime, l'inscription des nouvelles initiatives dans le cadre sous régional et global, l'amélioration de la gouvernance maritime par le respect des principes et standards universels applicables au secteur et la recherche de financements adéquats pour soutenir l'appui budgétaire initié par l'Etat.

Pour ce faire le partenariat public-privé revêt toute son importance, dans

*Le Président Faure à son arrivée dans la salle de réunion*

un contexte où l'action de l'Etat apporte les garanties sécuritaire qui permettent aux entreprises et compagnies d'apporter une entière contribution au développement.

"*Je reste persuadé qu'au regard des enjeux économiques, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, sauront nous accompagner pour une mise en œuvre optimale de cette initiative*", a dit Faure Gnassingbé qui n'a pas manqué de saluer les pays amis pour leur appui constant, notamment en dons en de matériel de surveillance et d'interception, de patrouilleurs, pour les appuis par des formations diverses, etc.

**Quelques décisions de la 1ere réunion du Haut Conseil de la Mer**

**CONCERNANT LE POINT SUR L'ECONOMIE**

Relativement à la définition et la reconnaissance des eaux sous juridiction nationale,

- le Haut conseil a exigé que les ressources financières et les moyens humains soient mis à la disposition de la commission de pilotage du dossier d'extension du plateau continental afin de réaliser les études scientifiques nécessaires à l'élaboration du dossier définitif du Togo qui sera déposé à la CLPC au plus tard en 2019.

- le Haut conseil recommande d'envisager la modification des dispositions contractuelles d'immatriculation de navires sous pavillon togolais, conformément aux recommandations de l'OMI. Tout ceci, dans une approche graduelle, consistant dans un premier temps, à une radiation immédiate de tous les armateurs impliqués dans divers actes délictueux et, par la suite, à la mise en place d'un système de contrôle strict et effectif sur les navires battant pavillon togolais.

-Le Haut conseil a également instruit la création d'un Conseil national des armateurs sous pavillon togolais ou Conseil supérieur de la marine marchande qui sera chargé de mieux contrôler les conditions d'immatriculation et l'activité des navires battant pavillon togolais.

- Selon le Haut conseil, le pavillon togolais devra avoir une stratégie de promotion de l'emploi des jeunes aux métiers de la mer en s'impliquant activement dans la création de centres de formation des gens de la mer, de la logistique et des transports.

- La maîtrise de la flotte de commerce est nécessaire pour la satisfaction des besoins de transport maritime du Togo en vue de garantir la sécurité des navires et de la navigation et un attrait plus intense du port autonome de Lomé.

**CONCERNANT LA SECURITE ET LA SURETE**

Relativement à l'amélioration du niveau de sûreté de l'ensemble de l'espace maritime togolais.

L'exercice de la souveraineté implique le devoir d'assurer la sécurité et la sûreté des navires dans les eaux sous la juridiction nationale. A cet effet, le Haut conseil a pris les mesures suivantes

- doter le pays (à Lomé et à Kpémé) d'une tour de surveillance maritime équipée de moyens de détection et de communication modernes, intensifier les patrouilles maritimes et aériennes sur les routes d'approche de Lomé avec la création de routes de la mer recommandées et sécurisées, la création d'un centre maritime unique composé de la Préfecture Maritime, des locaux du Conseiller pour la mer, y compris le secrétariat pour la mer.

**Ali SAMBA**

## SOCIETE / INONDATION :

# Le gouvernement au chevet de plus d'un millier de déplacés pour cause d'inondation dans le Moyen Mono

***De fortes pluies qui se sont abattues dans la nuit du 18 au 19 septembre dans les localités de Kpékplémé, Katomé, Ahatomé (préfecture du Moyen Mono) n'ont laissé aucune chance aux habitants de ces localités qui, pour échapper aux inondations, ont tout abandonné derrière eux. Les précipitations ont provoqué d'importants dégâts matériels. Une mission du gouvernement était, le weekend dernier, sur le terrain pour constater de visu l'étendue des dégâts et apporter le soutien du Chef de l'Etat aux familles victimes de ces intempéries. Un fonds d'assistance rapide a été débloqué pour venir en aide à toutes ces populations.***

Pour les ménages de 3 à 5, 30000fcfa ; pour les ménages de 6 à 10 personnes 40.000 ; pour les ménages de 11 à 15 pers 65000 fcfa et pour les ménages de 16 pers a 19 personnes de 80.000 fca. Ce fonds vient en complément du fonds d'urgence de près de 1000.000 francs débloqués aux lendemains de l'inondation au total une assistance qui est de plus de 7 200 000 F Cfa débloquée aux 156 ménages. Une cérémonie symbolique a permis de remettre l'appui financier à 15 ménages. La distribution se poursuit. Etaient présent les députes à l'assemblée l'honorable consul de Turquie, le préfet, une forte délégation de la croix rouge qui aide dans l'assainissement, les services centraux de la santé, l'équipement rural, de la sécurité, de l'action sociale. La délégation de la sante s'active sur assainissement de l'environnement.

Un communiqué du gouvernement rend compte de cette mission dans le Moyen Mono.

*Suite à la page 7*

## SOCIETE /EDUCATION :

# Florent Maganawé négocie en douceur la rentrée scolaire 2014-2015

***Dans quelques jours, la rentrée scolaire 2014-2015 sera effective au Togo. Des millions de jeunes togolais retourneront à l'école pour parfaire leur formation. Il sera de même pour tout le corps des enseignants qui a la lourde charge de former ces élèves, le vivier du futur du Togo.***

Contrairement à l'année dernière où la rentrée scolaire a connu beaucoup de soubresaut, notamment le report par deux fois de la date de la rentrée scolaire, la situation semble bien meilleure cette année. A quelques jours de la rentrée 2014-2015, tous les signaux sont au vert et la sérénité règne au sein du système éducatif togolais.

Le mérite de l'accalmie sur ce front revient au gouvernement qui a su prendre les mesures idoines pour que la nouvelle rentrée se déroule sans heurts. Les efforts entamés depuis l'année dernière pour satisfaire les enseignants mais aussi les enfants démunis à travers le projet des cantines solaires.

**Une rentrée dans un climat apaisé**

C'est dans cette optique que tous les protagonistes se sont retrouvés à Kpalimé pour partager avec les acteurs clés du système éducatif togolais, les préoccupations du gouvernement, afin que la prochaine rentrée scolaire prévue pour le 29 septembre prochain se déroule dans la paix et dans la sérénité.

"*Le système éducatif est un tout, il y a plusieurs acteurs : les parents d'élèves, les enseignants, les élèves et l'administration. Il était donc important que nous nous retrouvions ensemble pour essayer de voir comment mieux organiser cette rentrée et comment faire en sorte que chacun, dans ses préoccupations, puisse trouver les solutions idoines pour que la rentrée soit une rentrée apaisée*", disait le ministre Florent Maganawé. Cette dernière rencontre de Kpalimé vient ainsi parachever la démarche axée sur le dialogue initié par le gouvernement avec tous les acteurs du secteur de l'éducation, notamment les enseignants.

Pour ce faire, le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens, aussi bien humains que matériels. Sur un total de 29.781 professeurs, 1.305 postes concernent des nouveaux recrutements. 500 volontaires, via le Projet éducation BID III seront déployés dans le secondaire 800 nouvelles salles de classe seront inaugurées à l'occasion de cette nouvelle rentrée et 3 millions de manuels scolaires seront distribués gratuitement. L'autre grande mesure de cette rentrée est le développement des cantines scolaires.

**1 Milliard de francs Cfa pour le renforcement de la cantine scolaire**

Le Ministre Eliott Ohin a vu juste quand il disait en 2012 que l'alimentation scolaire constitue un important moyen de protection sociale qui améliore à la fois l'éducation et la santé des enfants les plus vulnérables en contribuant à augmenter les taux de scolarisation, à réduire l'absentéisme et à accroître la sécurité alimentaire dans les familles. C'est l'idée de base des cantines scolaires initiés par le gouvernement togolais et quelques-uns de ses partenaires techniques et financiers. La cantine scolaire permet à des milliers d'élèves défavorisées de bénéficier d'un repas par jour.

Ce projet initialement financé par la Banque mondiale sur la période 2008-2013 pour un montant total de 16.450.000.000,00 (16 milliards 450 millions) de francs CFA, a été maintenu, relayé par le gouvernement togolais sur l'année 2014 en raison de son impact positif sur les résultats scolaires et l'assiduité des bénéficiaires.

"*Grâce au renforcement de l'état nutritionnel des enfants, la santé, le taux d'inscription, la rétention scolaire des enfants ainsi que le taux de réussite se sont améliorés dans les zones où le projet est mené* ", a dit la ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé.

De 256, le chiffre des établissements qui vont bénéficier de ce programme passera à 317. Le programme 2014 financé par le gouvernement à hauteur de 1 milliards de francs CFA cible environ 31.000 élèves répartis dans 149 établissements situés dans les zones dites les plus vulnérables, principalement rurales dans les 5 régions du Togo.

Le projet des cantines scolaires en faveur des élèves des milieux défavorisés est une composante du Projet de Développement Communautaire et des filets sociaux (PDC plus), mis en œuvre à partir de juillet 2012 en faveur des populations pauvres et vulnérables. Il est une des actions du gouvernement visant à réduire la vulnérabilité des communautés pauvres en expérimentant des mécanismes de protection sociale.

Lors du lancement de ce projet pour l'année 2014 à Gapé-Wonougba dans la préfecture de Zio , la ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes avait souligné qu'en plus de contribuer à l'accès à l'éducation dans la perspective d'une scolarisation universelle à l'horizon 2015, l'alimentation scolaire constitue aussi un moyen de protection sociale pour les enfants qui sont dans des zones vulnérables. " *Le gouvernement conscient de cet enjeux, n'a pas manqué d'inscrire cette problématique dans la stratégie nationale de protection sociale*", a ajouté Victoire Tomégah-Dogbé.

Dans sa stratégie nationale d'amélioration de la scolarisation, le Togo a choisi de faire de l'alimentation scolaire un facteur essentiel de promotion de l'accès et du maintien des écoliers dans le système scolaire. Les cantines scolaires et la gratuité des repas permettent en même temps de pallier les conséquences de carences alimentaires des enfants.

Le projet de cantines scolaires a donc pour objectifs de contribuer à la dynamique de développement de l'éducation en favorisant l'égalité des chances, le maintien des enfants à l'école, l'amélioration des taux de réussite en fin d'année. C'est donc un dispositif qui constitue un levier de base pour lutter contre la sous-alimentation et la faim. Au-delà de la simple fonction d'alimentation, les cantines scolaires intègrent un volet de développement et de lutte contre la pauvreté. L'existence des cantines scolaires aident à la scolarisation des filles et par conséquent à leur émancipation. Elles constituent aussi pour les élèves un lieu et un temps d'échange, de sociabilité et de socialisation.

**La malnutrition des enfants, un problème récurrent au Togo**

En la matière, les statistiques ne plaident pas en faveur du pays. D'ailleurs un rapport du gouvernemental indique que 30% des enfants togolais souffrent de malnutrition et n'ont pas accès à 2 repas par jour. Au nord du Togo, où les chiffres de la pauvreté sont les plus inquiétants, les ratios sont encore plus alarmants : 94% des enfants de la région des savanes vivent dans la pauvreté, 44% des enfants de 5 à 17 ans n'ont pas accès à l'eau, à l'éducation et à une alimentation correcte.

Il est évident que les problèmes à résoudre sont nombreux. Mais la priorité doit être consacrée à ces jeunes enfants du Togo qui sont l'avenir de ce pays. Au vu des résultats spectaculaires, il serait intéressant que le gouvernement pense à augmenter substantiellement le budget consacré aux cantines scolaires pour que tous les enfants démunis du Togo puisse en bénéficier. Tout comme le Chef de l'Etat a permis la gratuité des frais scolaires dans les écoles primaires du Togo, le souhait serait qu'il en soit ainsi pour les cantines scolaires.

**Ali SAMBA**

## POLITIQUE / DIPLOMATIE :

# Le renouveau de la diplomatie togolaise sous Robert DUSSEY

***LE MINISTRE des affaires étrangères Robert Dussey vient de boucler, il y a tout juste une année (18 septembre 2014) sa présence à la tête de ce ministère. Au cours de ces douze mois, la diplomatie togolaise a pris de l'envergure, preuve que l'homme nommé à ce poste par le Président de la république connait son sujet et le maitrise à suffisance.***

*Robert Dussey, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération*

Quant à son année passée à la tête de ce département, Robert Dussey, estime que les résultats enregistrés dans le cadre de la diplomatie économique, de la coopération, de la présence effective et participative du Togo aux différentes rencontres internationales, les aménagements internes et externes de nos services techniques et la prise en compte réelle de la diaspora dans notre agenda sont, entre autres, quelques éléments d'appréciation de ce bilan annuel. Il en énumère quelques-uns.

" Sur le plan de la représentation, on peut noter l'élargissement de la couverture géographique de la diplomatie et la nomination des ambassadeurs : un renforcement en cours de nos missions diplomatiques tout comme la centrale en ressources matérielles et humaines selon les moyens de l'Etat. Il faut également noter la redynamisation ou la création, selon les pays, des cellules économiques dans nos ambassades" assure le chef de la diplomatie togolaise qui fait relever que dans le cadre de la diplomatie économique au service du développement et du partenariat secteur public/secteur privé, des voyages de coopération et de prospection ont été effectués avec des délégations mixtes composées des fonctionnaires de l'Etat et des opérateurs économiques.

Pour une meilleure visibilité de l'action gouvernementale et de la diplomatie, nous avons mis l'accent particulier sur la communication avec le lancement du magazine trimestriel-le d'analyse et de réflexion DIPLOMAG-TOGO. Le site internet du ministère est activé et comporte la plateforme de placement et de promotion des togolais dans les organisations et institutions internationales.

Signalons que le dynamisme de ce site et les informations utiles qu'on y diffuse a été reconnu à l'échelle internationale et lui a déjà valu une récompense du deuxième prix, Argent au Nations-Unies sur l'ensemble des sites des Présidences, des primatures et des Ministères des Affaires Etrangères des pays de l'Afrique Francophone.

Par rapport à la diaspora, il faut noter l'organisation des premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora pour

*Suite à la page 7*

## Zozo

### OPÉRATION DE SALUBRITÉ : LA JEUNESSE DE L'EGLISE ADVENTISTE DU 7ÈME JOUR DU TOGO APPORTE LA PROPRETÉ À LA TVT

*Des jeunes de l'Eglise adventiste en pleine opération*

Au programme des activités marquant les 50 ans de l'Eglise Adventiste au Togo, la Jeunesse adventiste a inscrit une opération de salubrité publique. C'est ce qui les a amenés ce dimanche 21 septembre 2014 dans les locaux de la TVT (Télévision Togolaise). Munis de balais, râteaux, pèles, houes, coupes-coupes, poubelles et autres outils pouvant contribuer à mettre le milieu propre, ces jeunes appuyés par certains de leurs aînés de divers districts de cette Eglise à Lomé, ont débarrassé les alentours des immeubles abritant la TVT, des herbes et des ordures qui s'y trouvent.

Au terme de l'opération, c'est un milieu sain que ces jeunes gens ont laissé au personnel de la télévision nationale.

Chef Guide dans l'un des districts de l'Eglise Adventiste à Lomé, Mme Chérita Ténou, a déclaré que cette action des jeunes dynamiques, se situe « dans le programme d'action communautaire ». Et le choix de l'enceinte de la TVT pour déployer cette action, à en croire cette dernière, est dicté par la réalité selon laquelle, « la maison de la TVT est un endroit phare où beaucoup de personnes arrivent facilement. Nous avons jugé bon de venir vers là pour que ce lieu soit propre ». A la question de savoir pourquoi une opération de salubrité, elle se réfère à la loi de la Jeunesse Adventiste qui « recommande la propreté et nous enseignons la propreté ».

Donc « nous ne pouvons pas enseigner la propreté sans que nous même nous ne fassions l'action », a informé Mme Ténou.

Le Coordonnateur de la Jeunesse Adventiste du District Lomé Centre, Noël Tokplen, pense que cette opération de salubrité n'est qu'une manière pour eux de mettre au service de la population togolaise, les retombées de la loi de la JA, « Salut et service ». Il a énuméré comme activités au programme des festivités de ce 50ème anniversaire de l'entrée de l'Eglise Adventiste au Togo, des opérations de don de sang, une marche de tempérance, des prières pour implorer la bénédiction de Dieu sur le Togo le 5 octobre, et des activités sportives.

### LE TOGO SUR LA VOIE D'UN CODE FONCIER NOUVEAU

Un atelier d'information et de présentation de la nouvelle version de l'Avant-Projet du Code Foncier et domanial (APCF) a regroupé des membres du corps judiciaire et des leaders d'opinion le 18 septembre dernier à Lomé. Cette rencontre d'échange initiée par le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dans le cadre de ses journées portes ouvertes a pour finalité de recueillir des observations des participants pour améliorer le document avant sa validation en octobre prochain.

Les participants ont été édifiés sur les aménagements apportés par des enseignants de l'Ecole Africaine des Métiers d'Architecture et d'Urbanisme (EAMAU) et des experts sur le premier APCF comportant 830 articles validés au cours des états généraux du foncier du 24 janvier 2013. La nouvelle version avec 761 articles est subdivisée en treize titres. Elle fixe le cadre institutionnel de la gestion foncière et domaniale, l'organisation du régime foncier en un instrument de développement économique et social. Cet APCF traite également entre autres de la nouvelle définition du droit de propriété, le démembrement de la propriété et les droits réels accessoires. Ce code vise à proscrire définitivement des conflits et les problèmes qui découlent de l'achat et vente des terrains ainsi qu'une meilleure réglementation des constructions.

## Zozo

**LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ REVOIENT LEUR CONNAISSANCE SUR LA RÉDUCTION DE LA MORTALITÉ MATERNELLE ET DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Le Groupe de réflexion et d'action Femme Démocratie et Développement (GF2D) a organisé du 17 au 19 septembre à Lomé, un atelier de formation sur comment « renforcer les partenariats pour accélérer la réduction de la mortalité maternelle et des violences faites aux femmes » à l'endroit de 90 professionnels de santé.

La formation, vient dans le cadre de l'«appui à la réduction de la mortalité maternelle et infantile en Afrique et en Haïti » qu'apporte le ministère français des Affaires Etrangères par le biais de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES) pour servir de cadre d'échanges sur les bonnes pratiques en matière d'accompagnement des femmes gestantes et parturientes entre les professionnels et de renforcement du partenariat entre les acteurs intervenant dans la lutte contre les violences basées sur le genre.

Sur place les participantes ont été édifiées sur les droits de la femme dont celui lié à la santé pour des prestations de qualité en matière de traitement médical, psychologique et juridique des femmes et filles victimes de violences. Un panel sur le traitement médical et juridique des cas de violences faites aux femmes et aux filles était particulièrement édifiant.

La ministre Kouméalo Anaté, représentant le Premier ministre en charge du ministère de la Santé a affirmé que le taux de mortalité maternel et infantile a diminué les dix dernières années de 350 décès/an à 300 ; mais que des défis restent à relever. Elle a invité toutes les femmes à une synergie d'actions pour réduire la mortalité et la morbidité qui sévissent au Togo. La ministre a exhorté les participantes à tirer le meilleur profit pour sauver les vies humaines•••

**PRÉAVIS DE GRÈVE À LCF: LE SPECTRE DE LA GRÈVE EXISTE TOUJOURS. LE PERSONNEL EN DISCUSSION**

La grève annoncée par le personnel de la chaine du futur (LCF) et de la radio City fm n'a pas eu lieu ce 22 septembre 2014. Principale raison, l'ancien ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales, Pascal Bodjona en prison a envoyé des émissaires pour rencontrer le personnel gréviste.

Ce depuis vendredi dernier. Mais, les choses n'ont pas été facile aux émissaires, puisque, le personnel refuse toute entame de discussion en subordonnant celle-ci à une note notariée de la part des émissaires. Cette revendication a été finalement faite puisque, Pascal Bojdona, le patron du groupe "Sud Média", structure qui coiffe la radio et la télévision a dû envoyé un mandat en sous seing privé avec sa copie de la carte d'identité de M.Bodjona. Ce qui dans la loi, remplace valablement un acte notarié. Et c'est Me Raphaël Kpandé-Adzaré, conseil à M.Bodjona en plus des émissaires qui rencontrent dans la journée de ce lundi en présence bien sûr des Inspecteurs de Travail pour entamer les discussions avec le personnel.

C'est dire que, la grève annoncée n'aura pas lieur ce jour. Pour le personnel il ne s'agit pas pour eux, un recul, mais il est question de donner la chance au dialogue. Et les grèvistes prient: "si les discussions n'ont pas pas abouties, nous irons en grève. Pour nous, le spectre de la grève est bel et bien présent", a expliqué à la rédaction d'icilome.com, un journaliste de LCF dans l'anonymat.

Le personnel de LCF et de City fm pose comme revendication, une sécurité sociale, de l'achat du matériel de travail, l'amélioration du statut du personnel, la revalorisation des salaires, leur domiciliation dans une banque et le payement des arriérés de plus de 2 ans•••

## POLITIQUE/ DIPLOMATIE :

# Faure Gnassingbé à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD)

# Le Togo sur la bonne voie

***Le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé participe à la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) qui se tient en marge de la 69è Assemblée générale des Nations Unies. la promotion des droits de l'homme, le maintien de la paix et de la sécurité internationale, le désarmement, le contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et la Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale sont les sujet majeurs de cette session.***

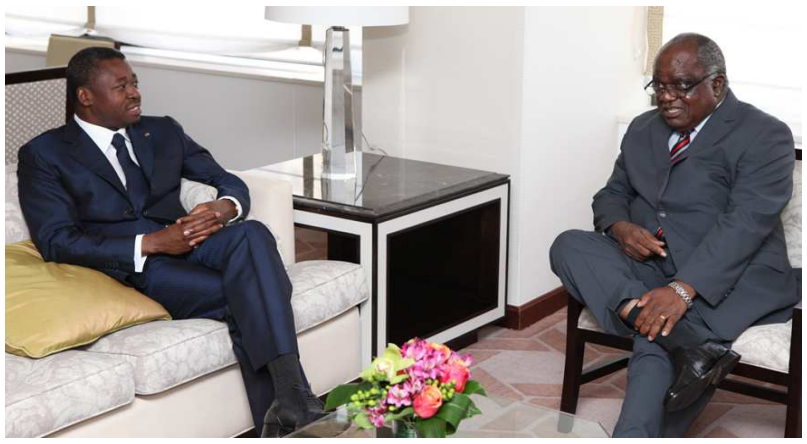

*Le Président Faure Gnassingbé a rencontré ...*

*...des sommités des Nations-Unies*

Cette Conférence permet aux dirigeants du monde de faire une évaluation des progrès réalisés, 20 ans après la conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), tenue en septembre 1994 au Caire (Egypte).

Cette conférence avait regroupé notamment des représentants des leaders, d'Ongs, d'organisations internationales de 179 pays pour définir un programme d'action sur 20 ans, axé sur le respect des droits de l'homme et la dignité de l'individu, notamment pour les femmes et les filles, l'égalité des droits avec les hommes et l'accès de tous et toutes aux soins de santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation.

**Le Togo en phase avec le CIPD**

Au Togo, des actions ont été menées dans plusieurs secteurs notamment la santé, l'éducation des jeunes filles, la promotion de la femme, l'emploi des jeunes, etc. : La Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Néonatale en Afrique (CARMMA) lancée au Togo depuis 2010 par le chef de l'Etat (visant à réduire..), la gratuité de la césarienne, les grandes innovations dans l'éducation des filles (les projets ''une femme alphabétisée équivaut à trois filles scolarisées'', ''club d'éveil'', +gouvernement des enfants dans les écoles+, la création des lycées scientifiques (84 filles sur 244 élèves), l'octroi des bourses scolaires aux filles les plus méritantes dans les filières scientifiques, techniques et industrielles, la sensibilisation des filles aux métiers de l'industrie, la multiplication des centres de formation en vue de faciliter l'accès aux apprenants et aux apprenantes et la mise en place des sous cellules focales genres dans les établissements et centre de formation.

L'autonomisation de la femme à travers plusieurs projets dont le programme ''Accès des Pauvres aux Services Financiers'' (APSEF), premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Les autres sujets au programme portent sur le changement climatique (CAHOSCC) et sur l'avenir du financement de la sante.

Il est prévu ce mardi une réunion de haut niveau de l'Assemblée Générale sur le climat, suivi d'un Forum des Nations Unies pour le Secteur privé. Dans l'après-midi, aura lieu une signature de convention entre le Togo et l'Union européenne sur l'accès à l'énergie durable.

En Attendant Vendredi où le chef de l'Etat se prononcera sur toutes ces questions majeures, il reçoit des personnalités en audience.

C'est ainsi qu'il a eu des entretiens avec son homologue de la Namibie Hifikepunye Lucas Pohamba. Principal sujet abordés : la coopération entre les deux pays dans le domaine de la protection des espèces sauvages.

En Août dernier, le chef de l'Etat togolais avait appelé à Washington (Etats-Unis) à des "mécanismes de répression plus efficaces", en vue de lutter contre le trafic des espèces sauvages. Faure Gnassingbé avait lancé cet appel lors d'un débat de haut niveau sur le trafic des espèces sauvages organisé dans le cadre du sommet USA-Afrique.

"Il ne s'agit pas seulement de protéger la faune sauvage mais aussi de mettre en place des mécanismes de répression plus efficaces pour sanctionner ceux qui utilisent notre territoire à des fins de trafic", avait-il souligné.

Dès son arrivée ce dimanche à New-York, le président Faure Gnassingbé s'est entretenu avec Ron Prosor, le représentant permanent d'Israël aux Nations Unies. Les échanges ont porté sur la coopération entre les deux pays au sein de l'institution.

Un entretien entre Faure Gnassingbé et le secrétaire général des Nations Unies M. Ban Ki-Moon est aussi dans l'agenda du Président de la République.

**La Rédaction**
**avec Savoir News**

## POLITIQUE/ ELECTION PRESIDENTIELLE DE 2015 :

# Mise en place de la CENI et de la Cour Constitutionnelle, un sérieux coup de fouet au processus

*Suite de la page 3*

raient que ce consensus qui a été obtenu à l'Assemblée nationale, puisse continuer en ce qui concerne les reformes très importantes pour les échéances électorales à venir.

A l'UFC, on parle plutôt de bon sens et de sagesse. " L'une des valeurs qui constitue le fondement de la nouvelle vision de l'UFC : c'est la tolérance. Et C'est au nom de cette tolérance que nous siégeons au gouvernement dans l'intérêt supérieur de la nation. Nous exhortons donc toute la classe politique à cultiver cette tolérance. C'est le seul chemin qui pourra nous amener au pardon, à la réconciliation véritable et à la paix" a laissé entendre Dr Jimongou.

**La fronde de l'ADDI**

L'Alliance nationale pour le changement (ANC) a violé l'accord conclu au sein du Collectif " *Sauvons le Togo*" (CST) en ce qui concerne la répartition des postes avec les autres partis politiques membres du collectif le mercredi dernier en cédant une place à l'Union des forces de changement (UFC) sur les cinq (5) places qui reviennent à l'opposition parlementaire au sein de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Telle est la position de l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI), parti membre du CST qui dispose de trois (3) députés mais qui n'est pas représenté à la CENI.

" *Cet accord qui prévoyait que dans tous les cas de figure, y compris celui où on cèderait un poste à l'ANC, ADDI devrait dire son mot, a été violé par nos amis qui sont allés en conciliabule avec UNIR. C'est un droit pour nous d'être à la CENI parce que nous sommes représentés à l'Assemblée nationale* ", a dénoncé lundi sur les ondes de la radio Victoire FM, le docteur François Kampatibe, l'un des responsables d'ADDI.

A l'ADDI, on pense que c'est une "*surprise générale* " mais si l'ADDI ne s'est pas prononcée sur la question jusqu'à ce jour, " *c'est parce qu'elle a pris la mesure de la gravité de la situation et a décidé de prendre du recul, d'analyser la situation afin d'apporter une réponse appropriée*", a ajouté le député ADDI. Toutes les tentatives pour rencontrer les responsables de l'ANC pour discuter de la question sont " *vaines* ", selon le docteur Kampatibe.

" *Depuis mercredi jusqu'à ce jour, nous n'avons eu aucun contact avec un responsable de l'ANC qui a pu nous expliquer ce qu'il s'est passé. Nous sommes toujours dans cette logique d'attente* ". Pour donner sa position définitive sur cette situation, l'ADDI organise ce mercredi 24 septembre 2014 une conférence de presse à Lomé.

**L'accusation de Fubert ATTISSOH**

Le principal initiateur de l'appel des patriotes, Fulbert Attisso persiste et signe. ''*Si l'opposition n'arrive pas à désigner un candidat unique pour la présidentielle de 2015, elle est partie pour échouer*'', affirme-t-il.

Pour lui, l'opposition est prise en "*otage*" par les deux (2) regroupements de partis politiques de l'opposition que sont le Collectif " *Sauvons le Togo* " (CST) et la Coalition Arc-en-ciel. En témoignent selon lui les travaux du conclave entre les deux regroupements et l'élection des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à l'Assemblée nationale mercredi dernier.

" *D'abord pour faire un conclave de l'opposition, il n'y a pas que les deux regroupements qui incarnent l'opposition aujourd'hui. Je suis de l'opposition et je ne me retrouve pas dans les deux. Deuxièmement, chose, l'élection des membres de la CENI qui a été faite à l'Assemblée nationale au titre des partis extra-parlementaires. La CDPA y est représentée alors qu'elle fait partie de la coalition Arc-en-ciel présente à l'Assemblée. Le PSR y est aussi représenté alors qu'elle fait partie du CST* ", a-t-il souligné.

Ce " *mépris* " nourri par le CST et la coalition à l'égard des autres parties de l'opposition explique la même façon dont le pouvoir se comporte devant ces deux regroupements, a-t-il ajouté. Fulbert Attisso demande au peuple togolais de sanctionner cette opposition si elle échoue en 2015. " *Il faut qu'ils sortent de la vie politique et qu'ils laissent la place à d'autres personnes* ", a-t- exigé.

L'appel des patriotes estime que, pour qu'il y ait alternance au Togo, il faut que l'opposition toute entière mette en place un programme commun de conquête du pouvoir et un candidat unique à travers des états généraux de l'opposition.

Comme on peut le constater, le temps presse et les différents états-majors font leur calcul ayant dans le dans le viseur, la présidentielle de 2015. C'est si loin mais si proche en même temps.

**Koudjoukalou**

## SOCIETE / INONDATION :

# Le gouvernement au chevet de plus d'un millier de déplacés pour cause d'inondation dans le Moyen Mono

*Suite de la page 4*

**Communiqué du Gouvernement**

Suite aux pluies diluviennes survenues dans la nuit du 18 au 19 septembre 2014 qui ont occasionné des inondations dans les localités suivantes : Kpékplémé, Katomé, Ahatomé (dans le canton de Kpékplémé, Préfecture du Moyen Mono), et sur instruction des hautes autorités, une mission de services locaux, particulièrement ceux de l'administration territoriale, de la sécurité, de la santé et de l'action sociale, s'est rendue sur les lieux pour secourir les sinistrés, procéder à leur évacuation et faire une évaluation rapide des dégâts.

Cette évaluation rapide a permis d'identifier cent cinquante-six (156) ménages composés de 1156 sinistrés. D'importants dégâts matériels ont également été relevés. Heureusement, aucun blessé ni perte en vie humaine n'a été signalé.

En réponse à ces dégâts, et sur instruction du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a débloqué, au lendemain des inondations le 19 Septembre 2014, un fonds d'assistance rapide au profit des ménages sinistrés.

Ce dimanche 21 septembre 2014 une mission interministérielle de haut niveau conduite par la Ministre en charge de l'action sociale, Mme

*Mme Dédé Ekoué Ahuéfa, ministre de l'Action sociale*

EKOUE Dédé, le Ministre de la sécurité et de protection civile, Mr Damehame YARK et le Ministre de l'équipement rural Mr NABAGOU, s'est rendue à Kpékplémé dans la préfecture du Moyen Mono pour soutenir les populations affectées.

Cette mission de haut niveau a permis de s'assurer de la bonne gestion des secours et de constater la répartition adéquate du fonds d'assistance rapide débloqué par le Ministère de l'Action Sociale, au lendemain des inondations, pour soulager dans l'immédiat les ménages affectés. La délégation s'est aussi investie à lancer la distribution du fonds d'assistance complémentaire accordé le 20 Septembre 2014 par le Président de la République, au profit des populations sinistrées de Kpékplémé.

A travers ces deux fonds accordés par le Chef de l'Etat, les populations sinistrées de la préfecture du moyen mono ont bénéficié, en fonction du nombre de personnes dans chaque ménage, d'un appui financier allant de 15 000 FCFA à 90 000 FCFA par ménage.

Dans son intervention, Mme EKOUE, Ministre en charge de l'action sociale, a témoigné la profonde compassion du Chef de l'Etat aux populations sinistrées qui a dès le lendemain fait débloquer les fonds par le Ministère de l'Action Sociale. Le Ministre de la Sécurité, le Colonel YARK a renouvelé son entière disponibilité et celle de ses services à assurer une protection rapide des populations en cas de sinistres. Il a remercié les acteurs pour leur vigilance qui a permis d'éviter des blessés et des décès.

Le Ministre de l'Equipement Rural, Mr NABAGOU a encouragé les populations au suivi du dispositif local d'alerte d'inondations et a remercié la Croix Rouge qui soutient ce dispositif au niveau communautaire.

Au cours de la cérémonie, les populations ont remercié le Président de la République pour son ferme engagement pour le bien être des populations togolaise et particulièrement pour la rapidité et l'efficacité de l'assistance qui été fournie aux sinistrés de la Préfecture du Moyen Mono. Le gouvernement a saisi cette occasion pour réitérer sa gratitude aux autorités locales, aux leaders de la préfecture, aux ONG, aux organisations de développement à la base, aux vaillantes populations de la préfecture, et à toutes les bonnes volontés pour leur contribution au secours des sinistrés et pour l'hébergement. Il les a encouragés à continuer leurs efforts de solidarité vis à vis des compatriotes affectés par les inondations liées aux pluies torrentielles.

## POLITIQUE / DIPLOMATIE :

# Le renouveau de la diplomatie togolaise sous Robert DUSSEY

*Suite de la page 5*

le renforcement des capacités au Togo. On retient également qu'en prélude à ces assises, des missions de prospection, de sensibilisation et de mobilisation de la diaspora ont été effectuées en Afrique, en Europe, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique.

Suite à ces missions, les assises par zones géographiques ont eu lieu à Paris pour la zone Europe, à Montréal pour la zone Amérique du Nord et à Lomé pour la zone Afrique. Ces assises ont été l'occasion pour nos compatriotes de l'extérieur de faire des recommandations à l'endroit du Gouvernement qui ont abouti à l'exemption des visas aux compatriotes détenteurs de passeports étrangers et les facilités d'investissement au pays.

Des formations techniques, diplomatiques et en langues étrangères des cadres du ministère se poursuivent et biens d'autres actions sont en perspectives.

En Octobre 2015, le Togo va accueillir un sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime. A ce propos, Robert Dussey, fait remarquer que la sécurité maritime et le développement est au cœur des préoccupations actuelles du Président de la République." En effet, notre pays est préoccupé par les fléaux de l'insécurité maritime, notamment la piraterie, le trafic des stupéfiants, le trafic des migrants, la pêche illicite, la pollution marine, ainsi que tous les autres actes criminels commis en mer.Ceux-ci (les fléaux) constituent de lourdes menaces pour la sécurité et le développement des États riverains ainsi que ceux sans littoral" indique le ministre.

Il relève que la Communauté internationale s'étant engagée, depuis quelques années, dans un combat contre la piraterie maritime, l'objectif pour notre pays, à travers cette conférence continentale, est de réunir toutes les parties prenantes autour d'une même table pour réfléchir ensemble sur les causes profondes de ces fléaux et les voies et moyens d'y mettre fin de façon durable.

" Puisqu'il s'agit d'une première en Afrique, nous voulons mettre tous les moyens nécessaires pour le succès de cette rencontre de haut niveau qui engage tout le pays. Il faut se prendre tôt et nous pouvons affirmer déjà que le Sommet se prépare bien" a-t-il laissé entendre.

Pour ce faire, un Comité national d'organisation comprenant une vingtaine de structures étatiques et des départements ministériels a été créé. Des réunions se tiennent régulièrement et plusieurs sous-commissions et un comité scientifique sont également déjà à pied d'œuvre afin de conduire à bien les préparatifs.

Un appel d'offre a été même lancé pour le recrutement des Togolais experts dans le domaine maritime, en vue de renforcer les capacités des différentes commissions et surtout d'enrichir les thématiques pour des perspectives pertinentes et efficaces.

**Source : Savoirs News**

# Football : Gervinho moqué sur internet pour sa calvitie

***Gervinho est chauve. Très peu le savent vu que l'attaquant ivoirien se pare toujours d'une coiffure et d'un bandeau sur sa tête.***

Son secret est tombé ce week-end en Série A lors du match AS Roma - Cagliari. Gervinho n'a pas marqué lors du succès 2-0 de son équipe mais c'est de lui qu'on parle le plus sur les réseaux sociaux.

Gervinho a perdu en pleine rencontre son fameux bandeau, laissant place à une grosse calvitie. En quelques minutes, cette photo a fait le tour de Twitter, créant par la même occasion de nombreuses réactions, comme celle de son ancien coéquipier, Tulio de Melo, et quelques détournements se moquant de l'attaquant.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que quand Gervinho enlève son bandeau, ce n'est pas beau à voir.

**Source : africatopsports.com**

DJ/DJ

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION
_____SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DE L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE LA DOCUMENTATION

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail – Liberté – Patrie

N°_____/MAEC/SG/DVICDLomé, le _____

## COMMUNIQUE

Dans le cadre des préparatifs du sommet extraordinaire des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur la sécurité maritime qu'organise le Togo en Octobre 2015, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération recrute des togolais nationaux et de la diaspora des deux sexes, spécialistes et experts dans tous les domaines affiliés à la sécurité maritime. Les dossiers des candidatures sont composés comme suit :

- une photocopie légalisée du certificat de naissance ;
- une photocopie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée d'un diplôme ou attestation maritime ;
- un Curriculum vitae.

Le dépôt desdossiers de candidatures se faiten ligne sur le site du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération www.diplomatie.gouv.tg ou auprès de la Direction des Organisations Internationales dudit Ministère.

La date de clôture est fixée, au plus tard au, 30 Septembre 2014.

Fait à Lomé, le 08 Septembre 2014.

## ZOZO

### FOOTBALL/CHAMPIONNAT D1 : LES ANGES DÉSORMAIS À UNE LONGUEUR DE SEMASSI

*Les Anges FC de Notsè*

La 17 journée du championnat national de football sera marqué ce dimanche par la petite leçon donnée par Agaza de Lomé aux Anges de Notsé sur leurs propres installations en leur tenant tête de la première à la dernière minute d'un match soldé par un nul 0 but partout.

Les Guerriers de Tchaoudjo, dans le même temps, sont allés damer le pion à Maranatha en le battant par 3 buts contre 1 à Womé.

Du coup, Anges de Notsé, 40 points, ne dépasse son immédiat poursuivant, les Guerriers de Tchaoudjo qu'avec un point.

Gbikinti de Bassar a sorti l'artillerie lourde contre Foadan battu 3 but contre 1. Le même score sera retenu à la fin du match DYTO-Gomido.

Les douaniers quant à eux, ont fait payé à Unisport le prix fort, 3-0.

Le seul match nul de cette 17ème journée est issu de la rencontre entre AS Togo Port et Asko de kara qui ont fait 1-1.

Au classement, Anges de Notsé est toujours leader avec 40 points suivi de très près par Semassi de Sokodé et AS Togo Port est loin derrière avec 33 points.

### UN FOOTBALLEUR OUGANDAIS FAN DE CHELSEA DÉCÈDE APRÈS LE BUT DE LAMPARD

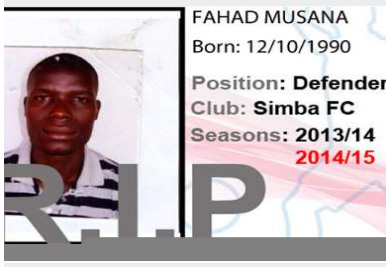


Fahad Musana, un footballeur évoluant en première division ougandaise âgé de 24 ans, a trouvé la mort dans des circonstances pour le moins étonnantes. Fan de Chelsea, il s'est évanoui après le but de Frank Lampard, lors du match entre les Blues et Manchester City. Il ne s'est jamais réveillé.

"Cause de la mort : football." Après le suicide de Jimmy Marcharia, un fan kényan de Manchester United, qui avait sauté du 7e étage de son immeuble après une défaite des Red Devils face à Newcastle en décembre dernier, le décès de Fahad Musana semble aussi être lié de très près au football. Défenseur central ougandais de 24 évoluant au Simba FC en Premier League ougandaise, Fahad Musana a trouvé la mort en regardant le choc de Premier League anglaise entre Manchester City et Chelsea. Samedi 20 septembre, Musana dispute entièrement la rencontre entre Simba FC et Entebbe FC. Sans aucun problème. Son club l'emporte même 1-0. Le lendemain matin, tout se passe bien également lors de la séance d'entraînement dominical. L'après-midi, il se dirige vers une salle vidéo faite de bric et de broc pour assister à City-Chelsea...

Nos remerciements aux agences savoirnews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration

# NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

SOGESTI
Intégrateur de Système d'Information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

## LISTE DES SITES WEB UTILES

1-POUR RECRUTER ET TROUVER DES EMPLOIS ET DES FORMATIONS :
www.emploitogo.com

2- POUR TROUVER DES MARCHES PUBLICS ET PRIVES, DES APPELS A MANIFESTATION, DES PRESTATAIRES, PUBLIER DES APPELS D'OFFRES: www.marchespublicstogo.com

3- POUR TROUVER DES HOTELS, DES RESTAURANTS, DES AUBERGES POUR FAIRE CONNAÎTRE SON HÔTEL :
www.togotourisme.com

4- POUR TROUVER DES VILLA MEUBLEES, DES APPARTEMENTS, DES TERRAINS, DES BOUTIQUES A LOUER, DES BIENS IMMOBILIERS PARTOUT :
www.togoimmobilier.com

5- POUR HEBERGEMENT SON SITE WEB, ACHETER UN NOM DE DOMAINE, LOUER DES SERVEURS SOUS WINDOWS, JAVA, LINUX :
www.rapidehosting.com

6- POUR TROUVER DES PARTENAIRES ET FAIRE CONNAITRE DES ACTIVITES: www.togoannuaire.com

7- POUR VOS BESOINS EN ARCHIVAGE, INTRANET, FORMATIONS, CONCEPTION DE SITE WEB PRO, SHAREPOINT-INTRANET, ALFRESCO:
www.sogesti.net
Tel : 22 20 05 53
e-mail : info@sogesti.net

TOGO EXPRESS

## Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
*Email : togoexpress07@yahoo.fr*

## A vendre/A louer

### Maison à louer/à vendre sur un lot

**Electricité - Eau**

Quartier Agodéké
Contact :23 36 49 29